

ans, rattacheuse. — Henry Debieux, 31 ans, tisserand, et Clémence Delcroix, 32 ans, ménagère. — Henri Depelchin, 34 ans, chauffeur, et Marie Odona, 25 ans, soigneuse. — Alois Desmet, 29 ans, brosseur, et Anne Vandermierden, 24 ans, soigneuse. — Jacques Devetter, 24 ans, déboureur, et Rosalie Delbecq, 23 ans, dévideuse. — Arthur Blasart, 29 ans, docteur en médecine, et Pauline Lemerre, 22 ans, sans profession. — Louis Dhondt, 21 ans, cocher, et Silvio Prévost, 30 ans, rattacheuse. — Joseph Dubois, 32 ans, tisserand, et Louise Guvelier, 28 ans, peigneuse. — Achille Gilmez, 24 ans, tisserand, et Adeline Leclercq, 23 ans, tisserande. — J.-B. Hellin, 51 ans, contre-maître, et Fidélité Moutier, 39 ans, mar chande. — Pierre Lanneau, 30 ans, tisse rand, et Léonide Lefebvre, 29 ans, tisserande. — Charles Leclercq, 25 ans, tisserand, et Euphrasie Cesaert, 31 ans, tisserande. — Désiré Leroy, 23 ans, journalier, et Lauro Contamin, 24 ans, soigneuse. — J.-B. Legrand, 24 ans, fleur, et Louise Billard, 19 ans, bobineuse. — Alphense Lesaffre, 26 ans, fleur, et Mélanie Desneck, 17 ans, dévideuse. — Louis Raes, 29 ans, tisserand, et Elisabeth Lanwerd, 26 ans, tisserande. — Charles Remery, 30 ans, charcutier, et Florenee Vansever, 21 ans, sans prof esion. — Charles Renard, 23 ans, encolleur, et Henriette Duhamel, 26 ans, ourdisseuse. — Jules Roger, 30 ans, tisserand, et Félicie Pottier, 24 ans, soigneuse. — J.-an Schouckens, 24 ans, tisserand, et Antoinette De cuyper, 19 ans, tisserande. — Michel Schneider, 26 ans, teinturier, et Sidonie Delattre, 36 ans, soigneuse. — Jules Solosse, 29 ans, tisserand, et Elotae Bourgois, 21 ans, ourdisseuse. — Eugénie Sirejacob, 21 ans, fleur, et Léonie Charles, 18 ans, jour nalière. — Jules Vanquamen, 28 ans, dé boureur, et Anne Brants, 23 ans, sei gneuse. — Léon Vandeveld, 24 ans, tisse rand, et Marie Lafère, 24 ans, tisserande. — Charles Vanuxem, 27 ans, menuisier, et Marie Claus, 20 ans, dévideuse. — Louis Vaucamp, 22 ans, fleur, et Marie Petit, 19 ans, tisserande. — Pierre Verheggen, 26 ans, déboureur, et Christine Claes, 21 ans, soigneuse. — Charles Verheyen, 23 ans, teinturier, et Rosalie Bosman, 23 ans, journalière.

du 24 novembre. — Alfred Henerez, 25 ans, menuisier, et Lauro Davroult, 25 ans, tailleur.

MARIAGES du 25 novembre. — Philé mon Huyghe, 31 ans, garçon de magasin, et Maria Leheucq, 23 ans, dévideuse.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 22 Novembre 1874. Sommes versées par 91 déposants, dont 19 nouveaux, Fr. 13,834. 31 demandes en rembourse ment, 5,393.55

Les opérations du mois de Novembre ont suivies par MM. Jules Toulemont et Charles Pollet, directeurs.

PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS

Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaou	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à	30.
PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à	33.
PAIN BLANC.	
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.	
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à	36.
PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS.	
Composé de fleur de première qualité.	
Le pain de 125 grammes est taxé à	4.75
Les deux pains, à	9.50
Les quatre pains, à	19.00
Les huit pains, à	38.

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 23 Novembre 1874. Publié le 18 Novembre 1874.

Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

souffrait de cette répartition inégale entre son fils et sa belle-fille, mais la perspective d'un mariage brillant la consolait en partie depuis quelque temps.

On n'eut pas de nouvelles de Jules pendant toute la semaine qui suivit son départ.

Eliane était visiblement préoccupée. Le commandant éprouvait une douce satisfaction, et son amabilité pour sa cousine augmentait en raison inverse des inquiétudes de celle-ci.

La vieille Mme Langevé secouait sa tête branlante en disant d'un ton de regret.

— C'est un charmant garçon qui méritait d'hériter; vous verrez qu'il n'héritera pas.

Le samedi soir, on prenait le café au salon, lorsqu'on vit paraître sur la terrasse Jules tout poudreux, tout essoufflé, qui arrivait à pied de la gare, non par la route, mais en pénétrant dans le parc par une brèche, qui rac courcissait beaucoup le chemin. Ce furent des exclamations de la part d'Anatole.

Mme Langevé, malgré ses soixante-quinze ans, se crut obligée, par son titre de femme, à de petits cris de pensionnaire surprise.

Le commandant se mordit rudement la moustache en faisant un geste de bienvenue.

Eliane, qui jouait secrètement une partie sérieuse, se sentit devenir pâle en tendant sa main nerveusement agitée au nouvel arrivant.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel sera célébré le vendredi 27 novembre 1874, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis MAHIEU, veuf de dame MARIE-THÉRÈSE WILFART, décédé à Roubaix, le 21 octobre 1874, à l'âge de 65 ans.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

Par un jugement longuement motivé, et dont la lecture n'a pas duré moins d'une grande heure, la 7^e chambre correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire de la Banque territoriale d'Espagne.

MM. Fernerod, Alexandre Duvernois et Barré ont été acquittés.

Le tribunal a ensuite prononcé les condamnations suivantes :

M. Clément Duvernois, deux ans de prison et 1,000 fr. d'amende.

M. Jauret, un an de prison et 500 francs d'amende.

MM. Rasetti et Caperon, par défaut, à cinq ans de prison et 3,000 fr. d'amende.

— La cour de cassation vient de juger que le receveur des postes qui prend connaissance des mentions portées au verso d'une carte postale, ne commet pas de délit d'ouverture de lettres, délit prévu par l'art. 187 du code pénal. Mais le fait ainsi qualifié peut-être considéré comme révélation du secret professionnel, alors que le teneur de la carte postale a été lue dans l'intérieur du bureau, en présence des facteurs.

— Une histoire de duel.

Elle est arrivée à M. de Girardin, le père d'Emile de Girardin.

Il entre un jour dans un tir au pistolet. Un gentleman, qu'il ne connaissait pas, y faisait mouche à tout coup.

Quelques spectateurs admirant la précision de ce tir ne trahissaient pas d'éloges sur l'adresse de ce gentleman.

— En effet, dit assez haut M. de Girardin. Monsieur tire parfaitement. Mais cela ne prouve pas grand chose! Dans un duel, quand on a un homme devant soi au lieu d'un morceau de carton, toutes les conditions sont changées, et le plus habile tireur qui trouverait une pièce de cent sous à vingt-cinq pas, peut très bien manquer un homme à la même distance.

Le tireur, qui avait entendu ces paroles, se retourne alors vers M. de Girardin :

— Je crois que vous vous trompez, monsieur, et je crois pouvoir affirmer que si je vous avais devant moi, je ne vous manquerais pas.

Les assistants voulurent s'interposer devant cette provocation, mais M. de Girardin répondit froidement :

— Quand vous voudrez!

— Tout de suite, alors!

— Soit!

On choisit des témoins, et l'on alla se battre, avec des pistolets de tir, dans les terrains vagues qui avoisinaient alors le Trocadéro.

On laissa le sort décider qui tirerait le premier. Le gentleman fut favorisé. Il tire sur M. de Girardin. . . . et le manque.

Puis, comme M. de Girardin ne faisait pas mine de se servir de son arme, un témoin lui cria :

— A vous, Monsieur, tirez donc!

— Pourquoi cela? dit froidement M. de Girardin. . . . Je n'ai aucune raison pour tirer Monsieur. J'ai prétendu que le meilleur tireur pouvait manquer un homme à vingt pas. . . Monsieur a soutenu le contraire. Il doit être convaincu maintenant qu'il avait tort. . . Je ne puis lui en vouloir pour cela.

Et s'inclinant devant son adversaire : J'ai bien l'honneur de vous saluer, Monsieur.

— Un volontaire d'un an répondait à son père, qui lui recommandait l'obéissance, la discipline, etc.

— Comment ne pas commettre de fautes et n' pas encourir de punitions, dans toute une année!

— Pardon, lui répondit le père, te crois-tu capable de bien faire ton devoir. . . pendant vingt-quatre heures?

— Pendant vingt-quatre heures, sans doute; mais. . .

— Eh! bien, mon enfant, dis-toi, tous les matins en te levant, que tu n'as que vingt-quatre heures à passer au régiment. Et quand tu auras renouvelé cette petite opération 365 fois, il se trouvera que tu auras été un soldat modèle. . . pendant un an. Voilà!

Cette petite recette paraît peut-être bien naïve.

Eh! bien, trouvez mieux.

On lit dans la Presse Médicale :

Les femmes affaiblies, les jeunes filles chlorotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exténués par de pénibles travaux, les vieillards verront leurs forces revenir sous l'influence du vin du docteur Cabanes (kina Cabanes) au Lactophosphate de chaux et de fer et au quinquina titré. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie immédiate de notre système osseux et sanguin; aussi on ne saurait employer un meilleur tonique dans l'anémie la chlorose, les pertes blanches et séminales, l'appauvrissement du sang les faiblesses générales, débilité constitutionnelle chez les femmes enceintes, fatiguées par leur grossesse, dans les fièvres intermittentes rebelles et dans tous les cas où on a besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les sommités médicales le prescrivent tous les jours avec succès.

Dépot dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

A Roubaix, pharmacie Couvreur. — Prix 4 francs.

P. S. — Il sera fait un rabais aux ouvriers de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois. 6954 (P.)

Progrès de l'Art dentaire. Un obit solennel sera célébré le vendredi 27 novembre 1874, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis MAHIEU, veuf de dame MARIE-THÉRÈSE WILFART, décédé à Roubaix, le 21 octobre 1874, à l'âge de 65 ans.

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, 26 novembre :

Les journaux républicains annoncent que par suite de la démission d'un certain nombre de maires, une demande de mise à l'ordre du jour du projet d'organisation municipale sera déposée dès la reprise de la session.

Une réunion intime de plusieurs membres influents du centre gauche a eu lieu mardi soir chez M. E. Picard.

Ces députés seraient d'avis de ne pas se préoccuper des diverses combinaisons qui s'agitent dans les coulisses parlementaires. Le centre gauche doit se réserver jusqu'à ce que les grandes questions politiques viennent en discussion à l'Assemblée.

Au dire de la France, le conseil des ministres tenu hier aurait examiné la question de savoir s'il ne convenait pas de présenter un nouveau projet visant l'éventualité qui résulterait d'une maladie ou de la mort du maréchal.

Le cas de démission a été écarté. Petite bourse du soir 98 10.

Dépêches Télégraphiques

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 25 novembre soir. — Dorronoro a ordonné aux municipalités du Guipuzcoa d'imposer aux libéraux une contribution de 30 francs. Il a autorisé les carlistes à rebâtir leurs maisons écroulées avec les matériaux appartenant aux libéraux.

Hendaye, 25 novembre. — Un corps de troupes carlistes a attaqué ce matin, à la pointe du jour, les positions de San Marcial. Il a été repoussé avec pertes.

Un autre corps carliste a commencé un feu très-vif contre Irun. La garnison répond par l'artillerie. Les assiégés ont de nouveau contourné la ville. En plusieurs points ils ne sont qu'à 500 mètres des murs de la place.

Lundi dernier, M. Buckland, sujet anglais, correspondant du New-York Times et M. Mac-Gahan, sujet américain, correspondant du New-York Herald, traversant le gué de Santiago entre Hendaye et Irun furent arrêtés par les troupes républicaines, et bien que porteurs de passe-ports en règle, ils furent conduits à Fontarabie.

Là ils furent d'abord pendant trois heures incarcérés dans un lieu infect, puis conduits dans une cellule de la prison de la ville.

M. Evelyn, le correspondant du New-York Times à Paris, averti de cet incident, fit aussitôt toutes les démarches nécessaires pour faire remettre en liberté les deux prisonniers.

M. Buckland fut relâché mardi. Quant à M. Mac-Gahan, l'ordre avait été donné de le mettre également en liberté, mais indigné de la manière dont on l'avait traité, il fit entendre quelques menaces contre le maire de Fontarabie. Celui-ci maintint alors l'arrestation du fait de ces menaces, et aujourd'hui il intente une action civile contre M. Mac-Gahan. On espère cependant que l'affaire n'aura pas d'autres suites.

Madrid, 26 novembre soir. — La Gaceta publie la dépêche suivante en date d'Irun 25 novembre, dix heures matin. Les carlistes ont attaqué les hauteurs de Sanmarcial, pès d'Irun. Ils ont été repoussés, essayant de grandes pertes.

TOUJOURS LA FAMINE EN ORIENT.

Constantinople, 25 novembre. — La neige, qui est tombée à Angora en grande abondance, entrave les arrivées des approvisionnements. Un comité de secours s'est formé pour combattre la famine.

DERNIERE HEURE

Genève, 26 novembre.

Affreuse catastrophe au grand Saint-Bernard : Huit ouvriers Italiens et deux religieux ont été ensevelis sous les neiges.

COMMERCE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 26 novembre

(Dépêche de MM. Schlagdenhaufen et C^e, représentés à Roubaix par M. Bultheau-Desbonnets.)

Ventes 1,000 à 1,500 b., demande suivie, prix fermes, très ordinaires 98, li vralbe bien tenu.

Liverpool, 26 novembre

(Dépêche de MM. Schlagdenhaufen et C^e, représentés à Roubaix par M. Bultheau-Desbonnets.)

Ventes 12,000 b. marché inchangé, recettes 108,000.

Avis divers

ANVERS, 23 novembre. Laines. — Marché sans changement. On a vendu aujourd'hui 38 b. en suint de la Plata.

HAVRE, 25 novembre. — Coton. — Le marché est resté en même position aujourd'hui, sur place, avec une petite demande régulière de filature portant presque exclusivement sur les cotons d'Amérique, et parmi ceux-ci spécialement sur les sortes de 95

à 100 fr. et l'on redit toujours pour ces cotons. — Il faut ainsi voir maintenant le prix de 98 fr. pour le bon très ordinaire Louisiana; encore a-t-on grande peine à en trouver; il faut prendre des Texas ou bien mieux que très ordinaire. — A livrer, on a noté un petit lot de strict low middling Louisiana à 96 fr. et des Cocanadah en charge à 84 fr. — On continue de traiter quelques Comra good fait embarquement par les steamers de décembre janvier et de janvier février à 68 fr. 50. — A terme, on a payé 96 fr. pour 50 b. Louisiana novembre.

Les ventes notées à quatre heures, vont à 1,266 b.

LONDRES, 24 novembre. — Coton. — Marché calme, sans changement. Ventes en disponible, 1,120 b., dont 400 b. Tinnivelly, de 5 d. 1/4 à 5 d. 7/8; 400 b. Waverly, de 5 d. à 5 d. 1/4, etc. A livrer, on a fait du Tinnivelly novembre-décembre à 5 d. 5/8, et du dite départ juillet à 5 d. 11/16.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 25 novembre 1874

Deux heures. — Le marché vient tout à coup de s'améliorer. Les 5 0/0, de 99 02 s'est relevé à 98 15, cours auquel on le demande. De toutes les fluctuations il est assez difficile d'en déduire quelque chose. Un événement seul pourra faire sortir notre Bourse de cette espèce de marasme.

Aucun courant depuis le commencement de ce mois n'a prévalu : haussiers et baissiers se sont disputés tour à tour la direction des affaires sans pouvoir y parvenir, et si les vendeurs ont remporté quelques avantages, ils ne le doivent qu'à l'imprudence commise à la dernière liquidation par les acheteurs, qui ont voulu tirer trop de bénéfices d'une situation de place mal engagée.

Le ressort de tous ces grands mouvements de hausse et de baisse que la petite spéculation sert généralement les projets des gros faiseurs.

Le Mobilier français est en reprise de 5 fr. à 560.

Le Foncier est offert à 836.

La Banque de Paris a reperdu l'avance d'hier, on l'offre à 1,153.

Comme les jours précédents, nos chemins français sont abandonnés; le Lyon est le seul qui soit l'objet de quelques transactions on le cote 872.

Les Autrichiens sont en réaction à 681.

Les Lombards ont perdu le cours de 300 à 297.

La Rente italienne est lourde à 67 80.

Le marché du comptant a demandé pour le compte des receveurs 60,000 fr. de rente 5 0/0 et 13,000 de 3 0/0.

Les obligations de nos chemins de fer sont assez bien tenus. On cote les Orléans 301 25; les Charentes, 262 fr.; les Midi, 294, et les Franco-Algériennes, 215 fr.

Les obligations du Crédit foncier de Russie sont en réaction de 50 fr. à 417 fr.

Il s'est fait beaucoup de transactions sur les obligations du Nord de l'Espagne à revenu variable; elles ont été cotées 193 et 193 francs.

Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 61 70, et le 5 0/0 à 98 10.

Grand Théâtre de Roubaix

Jeudi 26 novembre 1874.

Les Filles de Marbre, drame en 4 actes mêlé de chant de MM. Théodore Barrière et Lambert Thiboust.

M. H. H. remplira le rôle de Raphaël, celui de joué à Paris. Mme Ester Gomberti, celui de Marcou.

Distribution : Raphaël, MM. Henric; Desgenais; Josselin; De Fresnes; Therr; Julian; Hubert; Francis; Millet; Maulou, Lazès; John; Etienne; un vieux Monsieur; Paul; John; Etienne; un vieux Monsieur; Marco; Mmes un garçon de café; Ernest; Marco; Mmes Gomberti; Marie; Abel B. un; Madame Didier; Vasseur; Josépha Taillefer; Julietta; Louise Vasseur; Fédora; Stella Gomberti; Julie; Clémentine.

Les Fureurs de l'Amour, tragédie burlesque en un acte et en vers par R. . . .

Le beau Blancas, MM. Millet; le grave Montmort; Therr; La tendre Zéphirine, Etienne; le fougueux Furio, Othon.

Ordre du spectacle : 1^o Les Filles de Marbre. 2^o Les Fureurs de l'Amour.

Bureaux à 7 h. 1/2, on commence à 8 h.

Prix des places : Loges, 3 fr.; fauteuils de première galerie, 2 fr. 50; stalles de première, 2 fr. 25; première galerie, 2 fr.; stalles de parterre, 1 fr. 25; seconde galerie, 1 fr.; amphithéâtre, 50 centimes.

A l'étude : Le Bossu; Les Enfants; Le Médecin des enfants; l'Abime; Le Lion Amoureux; Le Parricide; Henriette; M. Alphonse; Les défauts de Jacotte; La chanson de Fortunio; Monsieur Choufleuri restera chez lui le . . .

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

MÉZIDON A DIVES

(CALVADOS)

Ces obligations de 50 francs de fer, déjà admises à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Rapportent 15 francs par an, en deux versements les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année et sont remboursables à 500 francs.

PRIX : 220 FRANCS.

JOUISSANCE DU 1^{er} JANVIER 1875

Payables : 20 francs en souscrivant, 50 — à la répartition, 50 — au 28 décembre, 50 — au 28 janvier 1875, 50 — au 28 février 1875, 50 — au 28 février 1875.

avec faculté d'anticiper les versements sous bonification de 2 1/2 d'intérêt. Le prix en libérant de suite sera donc de 225 francs. Ce prix, non compris la prime de remboursement, représente un placement à 3 3/4 0/0.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE les Vendredis 27 et Samedis 28 Novembre

Chez MM. LEVY-BING et C^e, banquiers, 102, rue de Richelieu, à Paris, et dans leurs succursales d'Epinal, de Nancy et de Mulhouse.

Les titres définitifs seront délivrés aussitôt après la répartition.

Les obligations MÉZIDON A DIVES (Calvados) sont garanties :

Par le capital social, 1,000,000 sur lequel 750,000 fr. sont à appeler;

Il y a une subvention de 40,000 francs par kilomètre, de l'Etat et du Département. 1,100,000

La Compagnie évalue ses recettes à 2,000 fr. net par kilomètre, ce qui couvre, et au delà, son service financier. Elle a confié les travaux de la ligne à M. H. LEFÈVRE, député, ingénieur et constructeur de chemins de fer, qui s'est engagé à les terminer pour le mois de juillet 1875.

La répartition aura lieu au prorata des demandes. 7746

SANTÉ A TOUS rendu sans pèges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès combattant les dyspepsies, maux d'estomac, gastrites, gastralgies, glaires, pituités, aigreurs, acidités, palpitations, vomissements, renvois, éructations, nausées, grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffement, étourdissements, oppression, congestion, toux, insomnie, mélancolie, diabète, hémorroïdes, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de M. le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N^o 65,911.

M. le curé A. Brunellière, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N^o 62,476.

Sainte-Romaine-des-Illes (Saône-et-Loire) Monsieur, — Dieu soit béni! la Revaléschiere Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARÉ, curé. Certificat N^o 69,719.

HYDROPIE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Bisuits de Revaléschiere se mangent en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'estomac, calment les nausées et vomissements, même en grossesse — en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcoolisées, même après le tabac. Améliorent l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 40 francs.

— La Revaléschiere rend l'appétit, la digestion, sommeil et chair ferme aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer.

En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 676 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morille, Bourgeois; Léon DANZON, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing; et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e, 26, Place Vendôme, à Paris.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom